



COMPOSITION DE L'OGEC

Le Conseil d'Administration :

α Les Membres de droit

- La délégué à la tutelle : Sœur Anne Marie DAVID
- Le Directeur Diocésain : Jean-Pierre BONNET
- Le Président de l'UDOGEC : Jacques TOURNE
- Le Président de l'A.P.E.L. : Alain SUCHER
- Les représentants des organismes propriétaires : Les Dames de la Providence, La Fondation Culture et Promotion.

α Les autres membres de l'association

L'association est administrée par un conseil qui comprend, outre les membres de droit de l'association de 3 à 12 membres élus par l'assemblée générale pour 3 ans et rééligibles. Toutefois, les membres ayant atteint l'âge de 75 ans au cours de leur mandat ne peuvent plus solliciter un nouveau mandat.

Le chef d'établissement (ou les chefs d'établissement s'il y a plusieurs unités pédagogiques) est invité de droit, avec voix consultative, aux réunions du conseil, sauf pour les questions qui le concernent personnellement. Il participe à l'élaboration de l'ordre du jour du conseil.

α Le Bureau :

- Le Président : Alain LE BON
- Les Vices-Présidents : Andrée-Agnès JALABERT et Patrick de BEAUREGARD
- La Trésorière : Odile FAUCONNIER
- La Secrétaire : Bernadette REGUIGNE